



Les Etoiles de l'Europe en Normandie : lancement de la 1ère édition !



Thématique

Type d'actualité

La Région Normandie poursuit son engagement aux côtés des bénéficiaires de fonds européens et lance la 1ère édition des Etoiles de l'Europe dans le cadre du mois de l'Europe.

A l'approche de la Journée de l'Europe, et pour valoriser les projets accompagnés par l'Europe et de mieux diffuser la culture européenne auprès du grand public, François-Xavier Priollaud, Vice-Président de la Région Normandie, chargé de l'Europe, de l'international et du rayonnement de la Normandie et Clotilde Eudier, Vice-Présidente de la Région Normandie, chargée de l'agriculture, de la pêche et de la forêt ont lancé, vendredi 5 mai, la première édition des « Etoiles de l'Europe » à l'Ecole d'Ingénieurs BUILDERS à Epron près de Caen.

Les Etoiles, pour récompenser les meilleurs projets européens !

Les Etoiles de l'Europe » ce sont nos « césars » des projets normands exemplaires soutenus par l'Union européenne. Récompenser les porteurs de projets est une façon originale d'incarner ce que fait l'Europe pour la Normandie et ses habitants. Cette initiative est unique en France » déclare François-Xavier Priollaud, Vice-Président de la Région chargé des affaires européennes et internationale et du rayonnement de la Normandie, à l'origine de cette idée.

Les porteurs de projets peuvent concourir dans 7 catégories thématiques :

- Recherche et innovation,
- Numérique,
- Transition énergétique et biodiversité,
- Patrimoine et tourisme,
- Territoire,
- Formation et orientation,
- Agriculture et pêche.

A ces 7 catégories, s'ajoutera le « coup de cœur » du public, qui sera annoncé lors de la cérémonie de remise des Etoiles.



Un événement ouvert à tous les projets normands accompagnés par l'Europe

Les étoiles de l'Europe en Normandie sont ouvertes à tous les projets co-financés par des fonds européens gérés par la Région sur le territoire normand : entreprises, associations, collectivités, universités, laboratoires.... Ils pourront ainsi candidater dans l'une des catégories indiquées. Les participants auront l'opportunité de présenter leur projet devant un jury d'experts et de remporter un prix. Les projets les plus créatifs et les plus pertinents pour l'avenir du territoire seront ainsi mis à l'honneur !

Comment participer aux Etoiles ?

Les inscriptions seront ouvertes le 14 novembre 2023. Les participants auront jusqu'au 31 janvier 2024 pour soumettre leur projet en ligne. Les finalistes seront annoncés à l'occasion d'une cérémonie de remise des prix en juillet 2024.

Donner de la visibilité aux fonds européens gérés par la Région

Cet événement est également l'occasion de donner plus de visibilité aux fonds européens gérés par la Région Normandie. La procédure de sélection permettra de faire connaître les projets inscrits et la soirée festive de remise des Etoiles, ouverte au grand public, permettra de mettre en avant les projets lauréats.

« Cette première édition des Etoiles de l'Europe met en avant notre volonté d'inscrire nos actions dans une démarche profondément européenne notamment pour les politiques agricoles » déclare Clotilde Eudier, Vice-Présidente de la Région Normandie, chargée de l'agriculture, de la pêche et de la forêt.

[Recueil de projets financés par les fonds européens \(2014-2020\)](#)

Le projet CHERLOC de BUILDERS, candidat aux Etoiles de l'Europe !

Les paysages côtiers mondiaux sont en constante transformation par la construction d'infrastructures (digues, jetées, ports...) afin de répondre à des demandes croissantes d'activités économiques, résidentielles, touristiques. L'environnement naturel côtier est morcelé par les constructions humaines qui empiètent sur les habitats écologiques des zones intertidales et subtidales. Ce caractère est particulièrement marqué sur les côtes de la Manche pour lesquelles le marnage est élevé. Encore récemment, la réponse à un événement de submersion marine était abordée sous un angle d'ingénierie pure avec en réponse la construction d'une nouvelle infrastructure. Depuis une dizaine d'années, un changement de paradigme voit le jour en intégrant la nature et la société dans l'approche technique des projets côtiers. L'objectif principal du projet CHERLOC est de créer et d'étudier deux sites pilotes en région Normandie en intégrant deux types de blocs artificiels à des digues existantes (Cherbourg, Ouistreham) à travers des approches d'acceptabilité sociale,

de biodiversité et d'ingénierie côtière. Des essais sont prévus dans le [canal à houle](#) de BUILDERS Ecole d'ingénieurs afin de tester les solutions techniques à petite échelle avant de réaliser les sites pilotes à échelle 1.

Le souhait de cette étude est de mieux cerner les réactions comportementales, sociales et psychosociales devant la proposition de blocs de protection des sites littoraux de la Région ; de pouvoir donner des éléments pour faire face aux risques de submersion sans tomber dans les biais de résistance au changement. Il s'agit aussi de donner des informations éclairées sur les situations en question, et d'avoir une représentation et un pronostic face à la gestion de ces populations en présence de ces risques côtiers.

Ce projet multidisciplinaire implique une entreprise régionale de travaux maritime (MARC SA), un bureau d'étude et de recherche (ARTELIA), une école d'ingénieurs (BUILDERS Ecole d'Ingénieurs), trois laboratoires de recherche de l'Université de Caen qui est porteuse du projet (CERREV, BOREA, M2C) et Ports de Normandie. Les connaissances acquises concerneront principalement les organismes de recherches, les ingénieries maritimes, les entreprises de travaux maritimes et les maîtres d'ouvrage en charge de la réalisation des défenses côtières par des ouvrages maritimes.

D'un budget global de 2 400 000 euros, le projet CHERLOC a bénéficié d'un soutien financier à hauteur de 50% par la Région Normandie (fonds FEDER) et l'Union Européenne.

